

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 855**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

BTS : Brevet de technicien supérieur Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce technicien supérieur développe et exploite des applications et des systèmes informatiques organisés ou non en réseaux. Il exerce principalement ses activités au sein d'un équipe dans des sociétés de service en informatique industrielle ou dans des sociétés qui réalisent ou conçoivent des équipements informatisés.

Le technicien peut participer à l'analyse préalable à la constitution d'un cahier des charges.

Il intervient dans la conception, la réalisation et la validation par exemple d'interfaces homme-/machine ou d'une cellule d'un système informatique. il peut dans ce cas cabler et assembler les constituants du système, élaborer des tests sur les modules logiciels.

Il peut aussi assurer la maintenance des applications et des systèmes informatiques qu'il a en charge.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

sociétés de service en informatique industrielle, entreprises ou services qui réalisent conçoivent ou utilisent des équipements informatisés. services informatiques d'entreprises dde tous secteurs

technicien supérieur en informatique, technicien bureau d'études, développeur d'applications, intégrateur de systèmes et réseaux, installateur de systèmes informatiques

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1805** : Études et développement informatique

**M1801** : Administration de systèmes d'information

**M1810** : Production et exploitation de systèmes d'information

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Etude d'un système informatisé
- Communication professionnelle
- Projet informatique
- Français
- Expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique appliquée

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

En contrat de professionnalisation	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
Par candidature individuelle	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19/07/2003

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

BTS informatique industrielle.